

« Ecouter lire, l'autre plaisir »

Vendredi 14 mars, le Salon du livre organisait une table ronde sur le livre audio, dans le cadre d'un parcours intitulé « Lectures de demain ».

Réunis autour d'une table ronde ouverte au public, quelques uns des plus grands acteurs du livre audio en France ont pu échanger vendredi après-midi leurs points de vue et leur expérience sur une forme de lecture en pleine évolution. Si les nouvelles technologies semblent accélérer et modifier l'univers du livre audio, cette table ronde était surtout l'occasion de revenir sur des interrogations fondamentales : Comment passer de l'écrit au son ? Doit-on garder l'intégralité de l'œuvre ou bien proposer des versions abrégées ? Quelle est la place et surtout l'apport du lecteur-comédien ? **Edgar Hadad de la librairie spécialisée « Mots et Merveilles », Paule du Bouchet des éditions Gallimard, Patrick Frémeaux des éditions Frémeaux, Valérie Levy-Soussan d' Audiolib et Arnaud Mathon de Livraphone** ont tenté d'apporter des réponses à ces questions.

Un support de lecture fonctionnel ou une œuvre à part entière ?

On rapproche trop souvent l'univers du livre audio de celui de la malvoyance ou de la cécité. Si ce mode de lecture permet en effet aux déficients visuels d'accéder au texte écrit, il attire de plus en plus de lecteurs qui voient en lui une « autre manière » de découvrir une œuvre. **Patrick Frémeaux**, président des éditions du même nom, rappelle à ce sujet qu'il existe deux orientations quant à l'usage du livre audio. Sa fonctionnalité, différente du support papier, permet dans un premier temps d'adapter la lecture à un quotidien qui semble parfois incompatible avec ce type de loisir. On peut ainsi lire un livre audio en voiture, dans les transports, ou bien en effectuant une autre activité domestique ou professionnelle. On peut également avoir accès à un texte lorsqu'on a la vue fatiguée. Il existe cependant beaucoup de gens qui considèrent le livre audio comme une œuvre à part entière. Indépendamment de sa fonction, l'enregistrement d'une œuvre serait dotée de qualités spécifiques liées au passage de l'écrit à l'oral. La plupart des éditeurs se plaisent à citer Céline et son célèbre *Voyage au bout de la nuit*. Qu'il soit lu par Fabrice Lucchini, Denis Podalydès ou bien d'autres comédiens moins connus, ce roman semble fait pour l'oralité.

4 éditeurs pour 4 politiques différentes

Directeur d'une librairie spécialisée dans la vente de livres audio, **Edgar Hadad** est chaque jour en contact avec les plus grandes maisons d'éditions. Il rappelle que les éditeurs réunis autour de la table ont chacun un avis très différents sur les objectifs du livre audio, la manière de produire, de toucher le lectorat.

Directrice de la collection « Ecoutez Lire » des éditions Gallimard, **Paule du Bouchet** semble sensible à la création d'œuvres sonores, quitte à parfois modifier le texte même du livre original. Soucieuses de conserver systématiquement l'intégralité du texte, les éditions Livraphone d'**Arnaud Mathon** mettent, elles, l'accent sur la fonctionnalité du livre audio : son accessibilité, sa distribution, sa diffusion au plus grand nombre. Ce point de vue est partagé par **Valérie Levy-Soussan** de la toute jeune maison d'édition Audiolib qui, issue de la réunion de trois grands de l'édition française (Albin Michel, Hachette et France Loisirs),

adopte un positionnement « grand public ». « Nous sommes cependant très attentifs au choix des œuvres littéraire, précise-t-elle, à la musicalité du style et de la phrase. » De son côté Patrick Frémeaux a voulu offrir une grande place au patrimoine sonore, publiant des enregistrements de documents historiques, de discours politiques parfois inaccessibles ou bien tombés dans l'oubli.

Quelle que soit la ligne éditoriale choisie, chacun s'accorde pour dire que le passage de l'écrit à l'oral soulève de nombreuses interrogations et problématiques.

Texte intégral ? Versions abrégées ?

Qu'elle soit littéraire ou bien plus informative, l'œuvre sonore entraîne un mode de « lecture-écoute » différent de la lecture traditionnelle. A ce sujet, Valérie Levy-Soussan parle de « *lecture active* », qui renvoie à une véritable relation entre le texte et l'auditeur. Paule du Bouchet précise que « *le livre entendu n'est pas le même que celui qui est lu* », il ne requiert pas la même forme de concentration. Forte de cette constatation, la collection « Ecoutez Lire » ne bannit pas certaines coupures dans le texte original, de manière à fluidifier la lecture orale et la rendre plus accessible.

Très sensible sur ce sujet, Arnaud Mathon rappelle que « *Gustave Flaubert testait ses textes oralement en les soumettant à la fameuse épreuve du « gueuloir* ». Pour lui, « *les qualités de l'écrit se retrouvent à l'oral et il est hors de question de procéder à des coupures qui seraient liées à un choix subjectif* ». Livraphone qui vient de terminer l'enregistrement de l'intégralité du *Comte de Monte-Cristo* ne touche pas à l'original. « *Une œuvre littéraire se tient telle qu'elle est !* » conclue son fondateur.

Chez Gallimard, ce sont parfois les auteurs eux-mêmes qui, comme Jean-Christophe Rufin par exemple, demandent de couper leur texte afin de le restituer plus simplement à l'oral. « *Certains textes, mis en bouche, ont un autre temps, un autre cœur que celui de la lecture silencieuse* » explique Paule du Bouchet. Et l'éditrice de rajouter : « *Il ne s'agit donc pas d'une démarche purement économique.* »

Valérie Levy-Soussan précise que « *certains documents sont adaptés à l'oralité et d'autres pas.* » mais elle ajoute qu'Audiolib préfère les versions intégrales pour les textes à caractère littéraire. Patrick Frémeaux est aussi de cet avis. Selon lui, un passage moins intense ne doit pas forcément être ôté de l'enregistrement. « *Comme pour les grands opéras, explique-t-il, les œuvres littéraires ont parfois besoin de ce que Bernard Pivot appelait des « zones de gris » qui mettent en valeur le reste du texte.* »

La question reste de savoir si le lecteur préférera acheter une version fluide et abrégée ou bien au contraire l'intégralité fidèle à l'original, qui demandera peut-être un effort de concentration supplémentaire. A ce sujet, Edgar Hadad met en garde sur certaines idées reçues : « *Contrairement à ce qu'on pourrait penser, des textes de philosophie comme les écrits de Schopenhauer passent beaucoup mieux à l'oral !* » En tant que libraire il a d'ailleurs observé que « *en règle générale, les clients veulent l'intégralité du texte* ». Mais il précise que la demande se porte plus sur les « enregistrements de qualité ». Un bon enregistrement ? « *C'est lorsqu'on n'écoute pas quelqu'un qui lit, mais une incarnation* ».

Le « transfert d'âme » du comédien

Qu'il soit célèbre ou anonyme, celui qui prête sa voix pour l'enregistrement d'un livre audio doit avoir des qualités de lecteur qui sont indépendante du talent de comédien. Certains très bons acteurs s'avèrent de piètres lecteurs. Il ne suffit donc pas d'avoir un « grand nom » du théâtre ou du cinéma pour réussir le passage du texte au son. « *Les gens qui achètent des livres audio sont bien entendu souvent attirés par une star en couverture, raconte Edgar Hadad, mais il y a aussi beaucoup d'acheteurs déçus par la promesse d'un nom célèbre.* » Le libraire explique à ce propos que certains lecteurs achètent plusieurs versions audio d'un même livre, trouvant des qualités différentes aux interprétations. « *Il existe de véritables collectionneurs de voix !* »

Valérie Levy-Soussan souligne également l'importance de l'intonation et de la musicalité de la lecture qui permettent à l'auditeur de s'approcher un peu plus près de l'essence du texte tout en créant une véritable relation avec la voix qui raconte. « *Lorsqu'on écoute une parole, que ce soit à la radio, au théâtre ou lors de lectures de contes par exemple, on ne doute pas que la voix s'adresse à nous* ». C'est de cette illusion que naît la magie de l'interprétation, ce « *transfert d'âme* » du comédien, comme aime à l'appeler Patrick Frémeaux.